الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 5 juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital de « Société Générale » réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 5 juin 2024 un prospectus relatif à l'augmentation du capital de « Société Générale » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 12 123 200 actions. Le prix de souscription s'établit à 20,64 Euros soit 222,78 Dhs.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : Athena Courtage, Eqdom, La Marocaine Vie, La Marocaine Vie Immobilier, Société Générale Marocaine de Banques, Sogelease Maroc, SG ATS, SG ABS, Cedrus Assurances services et Al Maghribia Takaful.

La période de souscription s'étalera au Maroc du 6 au 17 juin 2024 inclus.

Le prospectus est complété par :

- Le Document d'information dispensé de visa de l'AMF ;
- Le Document d'Enregistrement Universel de Société Générale déposé auprès de l'AMF le 11 mars 2024 sous le numero D.24-0094 ;
- Le règlement du Plan d'Epargne Groupe International dans sa version signée du 18 février 2022 ;

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales marocaines citées ci-dessus, sur le site internet de « Société Générale » ainsi qu'auprès de Sogécapital Bourse.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/015/2024

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :
Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma